

COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPETITIONS

Réunion du 13/02/23

Présents : MM. J-P LEDUC (Président), P. GUILLEBEAUX.(CD), R. PANARIELLO. PILLEMONT S. (CDA) (Visio) MME RUPERT. P. DU-PIN (Visio)

Absents excusés : . L. JOUBERT (Vice Président).

Les décisions des Commissions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

La commission demande aux clubs de vérifier leurs calendriers et d'anticiper le plus possible les éventuelles demandes de changement d'horaires, de report de match et d'informer le District des manifestations impliquant des reports de matches.

RAPPEL

Le nombre de joueurs pouvant être inscrit sur la feuille de match du Critérium du Lundi Soir est de 14 joueurs maximum.

FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES

1ER RAPPEL

U18

D3-A DU 05/02/2023

54437.2 BREVAL LONGNES FC 1 / MUREAUX OFC LES 2

FORFAIT GENERAL

Après le début des compétitions

U18

D2-A MAGNANVILLE LFC 1

D3-C COIGNIERES FC 1

FORFAITS NON AVISES 1ER FORFAIT

(11 € d'amende en plus du forfait selon la catégorie)

Annexe 2 du R.S. du D.Y.F

SENIORS

D5-D DU 12/02/2023

51324.2 BUC FOOT AO 2

U16

D4-D DU 12/02/2023

53021.2 VILLEPREUX FC 1

U14

D4-B DU 11/02/2023

53246.2 CELLOIS CS 2

FORFAITS AVISES 2EME FORFAIT

U18

D2-A DU 12/02/2023

50691.2 MAGNANVILLE LFC 1

FORFAIT COUPES AVISÉS

SENIORS F À 11

CY 18/02/2023

58272.1 ROSNY S/SEINE CSM 1

MATCHES REMIS

A JOUER LE 26/02/2023

VETERANS

D4-B

51874.2 MARCQ FC 11 / PLAISIROIS F.O. 12

D5-B Bis

54867.1 GUERVILLE ARNOUVILLE 15 / TRIEL AC 13

A JOUER LE 04/03/2023

U14

D2-A

52418.1 LIMAY ALJ 2 / MONTESSON US 1

D3-B

52523.1 MAISONS-LAFFITTE FC 1 / FONTENAY FLEURY FC 1

D4-A

53283.1 JUZIERS FC 1 / GARGENVILLE STADE 2

A JOUER LE 05/03/2023

VETERANS

D3-B

51741.2 BOIS D'ARCY A.S. 13 / RAMBOUILLET YVELINES 11

U16

D4-B

52957.1 VILLENES ORGEVAL 2 / CLAYES SS/BOIS U.S.M 2

MATCHES A PROGRAMMER

SENIORS

D2-B

50154.1 COIGNIERES F.C. 1 / ELANCOURT O.S.C. 1

D3-A

50216.1 ST GERMAIN EN LAYE 1 / SARTROUVILLE E.S. 2
50216.2 SARTROUVILLE E.S. 2 / ST GERMAIN EN LAYE 1

D5-A

53786.2 JUZIERS FC 1 / FONTENAY ST PERE AS 2
53790.1 JUZIERS FC 1 / BREVAL LONGNES F.C. 2
53827.1 JUZIERS FC 1 / BONNIERES FRENEUSE 1

VETERANS

D4-B

51892.1 PLAISIROIS F.O. 12 / MAISONS-LAFFITTE F.C 12

U18

D1-U

50623.1 PLAISIROIS F.O. 1 / LIMAY ALJ 1

D3-C

54492.1 MESNIL ST DENIS ASL 1 / COIGNIERES F.C. 1
54500.2 VERSAILLES 78 FC 3 / COIGNIERES F.C. 1
54505.1 COIGNIERES F.C. 1 / BUC FOOT AO 1
54513.1 MONTFORT / U.S.Y. 1 / COIGNIERES F.C. 1
54513.2 COIGNIERES F.C. 1 / MONTFORT / U.S.Y. 1
54533.1 COIGNIERES F.C. 1 / GUYANCOURT ES 1
54543.1 COIGNIERES F.C. 1 / ELANCOURT O.S.C. 1
54548.1 NEAUPHLE-PONT. 1 / COIGNIERES F.C. 1

45 ANS

POULE A

54241.1 BOUAFLE /FLINS ENT. 1 / ANDRESY F.C. 1
54242.1 BONNIERES FRENEUSE 1 / ENT. MEULAN / ASFG 1
54250.1 JUZIERS F.C. 1 / ROSNY S/SEINE C.S.M. 1
54258.1 JUZIERS F.C. 1 / ENT. MEULAN / ASFG 1
54259.1 BOUAFLE /FLINS ENT. 1 / ROSNY S/SEINE C.S.M. 1
54261.1 GARGENVILLE/LAINVILL 1 / ANDRESY F.C. 1

54264.1 ENT. MEULAN / ASFG 1 / VAUXOISE ES 1
54268.1 VAUXOISE ES 1 / ENT. MEZIERES SERBIE 45
54271.1 ROSNY S/SEINE C.S.M. 1 / ANDRESY F.C. 1
54272.1 JUZIERS F.C. 1 / VAUXOISE ES 1

POULE B

54309.1 ABLIS SUD 78 1 / HOUDANAISE REGION FC 1
54312.1 RAMBOUILLET YVELINES 45 / MAUREPAS AS 45
54331.1 RAMBOUILLET YVELINES 45 / MAULOISE U.S. 1
54337.1 MAULOISE U.S. 1 / VILLEPREUX F.C. 1
54340.1 PERRAY FOOT. ES 1 / TREMBLAY S/ MAULDRE 1
54346.1 HOUDANAISE REGION FC 1 / PERRAY FOOT. ES 1
54352.1 PERRAY FOOT. ES 1 / MAULOISE U.S. 1

COURRIERS

526859 JUZIERS

Compte tenu du manque de date disponible, la commission vous demande de programmer les matches en retard en semaine en accord avec vos adversaires.

523263 VERNEUIL S/SEINE US

Courrier de VERNEUIL S/SEINE à propos du match suivant :

U18 D1-U DU 12/02/23

PLAISIROIS FO 1 / VERNEUIL FOOT 1

La Commission dit match à jouer le 05/03/2023.

DEMANDES

VETERANS

D3-A DU 26/03/2023

51694.2 ENT. MEZIERES/SERBIE 11 / VAUXOISE ES 11

VAUXOISE nous informe que dans le cadre de sa démarche de développement, il réalise un voyage de cohésion au sein de la catégorie VETERANS du 24 au 26 mars 2023 et demande ainsi la possibilité de reporter ou d'avancer ce match.

ENT. MEZIERES/SERBIE donne son accord pour reporter au dimanche 30 avril 2023.

La Commission donne son accord.

D3-B DU 12/03/2023

51744.2 CHESNAY 78 FC LE 11 / BOUGIVAL FOOT 12

Le CHESNAY nous informe d'un problème pour le dimanche 12 mars 2023 en VETERANS. En effet leurs 2 équipes doivent recevoir sur un seul terrain.

La Commission dit match à jouer à 9h.

D5-C DU 12/03/2023

52141.2 CHESNAY 78 FC LE 12 / SARTROUVILLE ES 11

Le CHESNAY nous informe d'un problème pour le dimanche 12 mars 2023 en VETERANS. En effet leurs 2 équipes doivent recevoir sur un seul terrain.

La Commission dit match à jouer à 11h.

U18

D3-A DU 19/02/2023

54469.1 BREVAL LONGNES FC 1 / GARGENVILLE STADE

Demande de GARGENVILLE pour reporter la rencontre au dimanche 9 avril car les 2 équipes ne sont plus en Coupe.

Accord écrit de BREVAL.

La Commission donne son accord.

U14

D3-A DU 18/02/2023

52509.1 ROSNY S/SEINE CSM 1 / GARGENVILLE STADE 1

Demande de GARGENVILLE pour reporter cette rencontre, car le club organise une sortie à Caen pour le match CAEN / GRENOBLE (Ligue 2) où les enfants vont participer au challenge lors de la mi-temps (document reçu du club de CAEN).

La Commission donne son accord et reporte le match au 18.03.23.

D4-C DU 18/02/2023

53228.1 MAISONS LAFFITTE FC 2 / HOUILLES SO 1

Demande de MAISONS-LAFFITTE pour inverser la rencontre, car leur terrain synthétique est toujours en rénovation.

En attente de l'accord écrit de HOUILLES SO avant vendredi 17/02/2023 à 12h.

CRITERIUM LUNDI SOIR

POULE C DU 08/05/2023

58221.2 IN AS 1 / SARTROUVILLE ES 1

Demande de IN AS pour reprogrammer ce match à une autre date car le terrain ne sera pas disponible un jour férié.

La Commission dit match à jouer le lundi 17 avril 2023.

FEUILLE DE MATCH INFORMATISÉE

ANNEXE 11 DU R.S DU D.Y.F

RUBRIQUE « PROCEDURE D'EXCEPTION »

La FMI est obligatoire pour les compétitions à 11 du District des Yvelines de Football.

En tout état de cause, le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI sera examinée par la Commission d'Organisation des Compétitions du DYF, sur rapport de l'arbitre, et sera susceptible d'entraîner une sanction pouvant aller jusqu'à la perte du match par pénalité. (cf. Annexe 11 du R.S du D.Y.F, rubrique « Sanctions »).

L'astreinte de la Ligue est réservée aux matches de Ligue et ne gère donc pas les problèmes de FMI des matches du District.

La tablette doit être à l'heure et à la date du jour et disposer de la dernière version de l'application Feuille de Match Informatisée. Une connexion Wifi n'est pas nécessaire le jour du match, à condition d'avoir récupéré les données de la rencontre (Annexe 11).

La Commission rappelle qu'il est très difficile de réaliser une FMI sur un smartphone et préconise fortement l'utilisation d'une tablette (de dimension suffisante = 10.1).

SENIORS

D3-A DU 12/02/2023

50225.2 CHANTELOUP LES V. US 2 / VILLENES ORGEVAL 1

Pris note du rapport de CHANTELOUP et de l'arbitre officiel.

La Commission sanctionne l'équipe de CHANTELOUP d'un avertissement et d'une amende de 30€.

U18

D2-A DU 12/02/2023

50692.2 MAISONS-LAFFITTE FC 1 / BUCHELOISE AS 1

Pris note du rapport de MAISONS LAFFITTE.

La Commission sanctionne l'équipe de MAISONS-LAFFITTE d'un avertissement et d'une amende de 30€.

45 ANS

POULE B DU 10/02/2023

54352.2 MAULOISE U.S. 1 / PERRAY FOOT. ES 1

Pris note du rapport de MAULOISE.

La commission décide de ne pas sanctionner.

DEMANDE DE RAPPORT

U16

U16 D3-B DU 05/02/2023

50821.2 HOUILLES S.O. 1 / CARRIERES S/SEINE US 1

La Commission demande aux deux clubs un rapport sur la non utilisation de la FMI.